

Compte rendu commission de recrutement enseignants contrat local - Mars 2025

Rappel :

Suite à l'adoption de la nouvelle grille salariale, les recrutements de candidats à des postes d'enseignants se font à niveau bac+3 minimum.

A niveau de recrutement égal, une attention particulière sera portée aux candidatures de personnel local.

Poste enseignant primaire surnuméraire :

- > assurer les remplacements de la petite section au cm2
- > assurer la prise en charge de petits groupes d'élèves ou d'élève seul sur une période et pour des compétences définies par les titulaires des classes.

Poste enseignants lettres :

- > assurer les remplacements de Mme Vaurs
- > avec une expérience du FLE, possibilité de prendre en charge les élèves non francophones nouvellement arrivés ou présentant des difficultés importantes de maîtrise de la langue française au primaire comme au secondaire.

Poste enseignant anglais :

- > pas de candidature

La commission propose :

	Professeur des écoles	Professeur de lettres	Assistante d'éducation
1.	Djakeu Honorine	Castiglioni Emmanuel	Nguema Obono Cecilia Efutam
2.	Argoubi Mourad	Cassaid Albert	
3.		Lévêque Cristophe	
4.		Ly Mamadou Abdoulaye	

Professeur des écoles :

- Djakeu Honorine:
 - a effectué plusieurs remplacements cette année qui se sont bien déroulés notamment en cp, cm1/Cm2 et ce2/cm1.
 - a commencé à suivre la formation « professeur à professionnaliser » de l'aefe en 2024/2025
 - accompagne des petits groupes d'élèves en lecture
 - connaît l'établissement, l'équipe éducative, les élèves et leurs familles
- Le recrutement de Mme Djakeu est soumis à :
 - validation d'une licence en sciences de l'éducation ou une formation bac+3
 - tests écrits de français, maths et culture générale
 - formation sur la maternelle (à voir avec le formateur qui sera nommé sur l'école pour 2025/2027)
- Ce recrutement permettrait de libérer un poste d'assistant d'éducation qui serait proposé à Mme Nguema Obono Cecilia Efutam après réussite à une épreuve de maîtrise du français.

Ces deux propositions de poste devraient être simplifiées par l'installation déjà effective des candidates à Malabo.

Professeur de lettres :

Mr Castiglioni et Mr Cassaid sont retraités en France ce qui peut permettre de diminuer leurs prétentions salariales et leur permettre de ne pas avoir à cotiser pour leurs soins de santé ou leur retraite.

Après comparaison avec le contrat de Mr Lévêque au Maroc, nous constatons que le lycée ne peut s'aligner sur l'offre salariale du Maroc (cotisations retraite et caisse des français de l'étranger, billet d'avion, 1751000cfa/mensuel).

Mr Castiglioni maîtrise l'espagnol, est titulaire d'un DEA en lettres modernes et enseigne également le FLE.

Mr Cassaid devra fournir son Capes.

Mr Lévêque, très bien mais la commission émet des réserves quant à ses prétentions salariales. Un entretien téléphonique pour préciser les conditions financières d'embauche est nécessaire (décalage horaire, il est au Canada).

Mr Ly, la commission note une disproportion entre le cv et le souhait de venir enseigner à Malabo. En effet il est l'auteur de trois romans et a exercé en tant que professeur d'université. Un entretien téléphonique permettrait d'éclairer ses motivations.

Les autres candidatures correspondent davantage à un profil d'enseignant en instituts culturels.

Mme Bouvier indique préparer actuellement un Capes de lettres modernes. En cas de succès elle devra effectuer trois années de service en France afin de pouvoir être titularisée et accéder à un poste de résident à l'étranger.